

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 794

Artikel: Annexe éditio : intervalle de confiance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Intervalle de confiance

Le journal *Blick*, dont on sait qu'il ne fait pas dans la dentelle lorsqu'il s'agit de créer le sensationnel, s'est illustré au cours de la campagne électorale de 1983 pour le Conseil national.

A six reprises il a fait effectuer un sondage sur les intentions de vote des citoyens. Les résultats, publiés chaque semaine, ont donné lieu à un feuilleton grand-guignolesque à coup de gros titres à la une. Où l'on a vu les radicaux grimper soudain à 30% des intentions de vote, les Verts passer la barre des 10% et les Poch tomber de 6 à 2% après l'attaque du Jumbo coréen par la chasse soviétique! Bref un baromètre pré-électoral secoué par des perturbations totalement fantaisistes mais propres à faire passer le frisson dans les états-majors politiques et à faire saliver le lecteur avide de suspense.

A l'analyse — mais celle-là *Blick* s'est bien gardé de la présenter à ses lecteurs — on peut constater les faits suivants:

1) L'échantillon utilisé (333 personnes) et le fait que les grands partis réunissent chacun environ 20% des suffrages permettent d'affirmer statistiquement que le taux d'erreur d'un tel sondage est de plus ou moins 4,5%. Cela signifie en clair que si le sondage prévoit 20% des voix pour un parti, en réalité il ne dit rien de plus que: le parti obtient entre 15,5% et 24,5% des voix. Une fourchette de 9%. Toute modification du score d'un parti observée d'une semaine à l'autre n'a donc aucune signification si elle est inférieure à 9%.

2) Si l'on se réfère aux élections de 1979, on sait que seuls 40% des électeurs ont une préférence partisane stable; les autres se décident peu avant les élections. Quatre semaines avant les élections de 1983, *Blick* admettait que seuls 50% des interrogés avaient émis un choix. Comme la participation

électorale effective se situe aux environs de 50%, seules 80 des 333 personnes de l'échantillon sont susceptibles d'émettre une préférence partisane significative pour le résultat des élections. Mais avec 80 personnes la marge d'erreur grimpe à 10%.

Dans ces conditions un parti qui réunirait 20% des intentions de vote se situerait en fait dans un éventail variant entre 10 et 30% des suffrages. A ce compte autant se passer d'un sondage d'opinion. A noter qu'aucune des variations constatées à l'occasion des sondages successifs de *Blick* n'a atteint une telle amplitude. Statistiquement elles n'avaient donc guère de signification.

ÉLECTIONS COMMUNALES VAUDOISES

Le changement pour aller où? (suite)

Dans plus de 90% des 385 communes que compte le canton de Vaud et pour près de 72% des 7210 conseillers communaux, une analyse des résultats des votations ne peut se faire: les partis s'effacent laissant la place à des hommes disposés à consacrer de leur temps pour s'occuper de la chose publique.

Il faut bien admettre que l'«événement» des élections communales est un phénomène urbain, relativement marginal puisqu'il touche moins de 30% des sièges de l'ensemble du canton. Au total, 24 communes comptent entre 70 et 100 sièges pour leur conseil (9 seulement en comptent 100).

Pour ces 30% donc, on peut reposer la question que nous posions à propos des élections genevoises (DP 792): «Cette fois la classe politique ne peut pas ne pas voir. Comprendra-t-elle?».

Premier constat: malgré une relative stabilité, l'échec des partis traditionnels. Radicaux et libéraux n'enregistrent qu'une faible poussée sur l'ensemble du canton, ils stagnent à Rolle et régres-

GRAND CONSEIL GENEVOIS

Sept partis, cinq majorités

Le Grand Conseil genevois sortant se caractérisait par son côté statique: les trois partis bourgeois (libéral, radical, démo-chrétien) y occupaient 57 sièges sur 100; contrairement à la législature précédente (où de telles combinaisons n'étaient pas rares), le soutien de Vigilance à la gauche ou un affrontement entre la droite (libéraux, radicaux, vigilants) et la gauche (socialistes, parti du travail et au moins une partie du PDC) ne permettait plus

sent à Lausanne. La gauche est la plus touchée: net recul du PS et disparition du POP à Lausanne qui, n'atteignant plus le quorum, perd ses 8 sièges. A Lausanne également, les listes sans dénomination de parti ont passé de 6000 environ en 1981 (22,9%) à près de 6800 (26,5%).

Corollaire de cette situation, la percée de nouveaux candidats. Ainsi, le GPE gagne 18 sièges dans les huit communes où il s'est présenté (mais en perd sept à Yverdon). L'Action nationale devient le troisième parti lausannois avec 16 sièges. D'autres mouvements alternatifs (Collectif feu vert à Vevey, Alternative socialiste verte à Nyon, ...) gagnent du terrain. Ces mouvements ont en commun de n'offrir souvent aucun programme politique, de ne se résumer qu'à une seule idée. Ils ont rassemblé ainsi les mécontents (l'électorat âgé dans le cas de l'Action nationale) et risquent bien ces prochains mois de connaître des appels du pied aussi bien de droite que de gauche.

On observe également un divorce entre exécutifs et législatifs qui se confirmera sans doute lors du deuxième tour; des exécutifs sans grands changements par rapport à 1981, des législatifs où la majorité sera fluctuante. Difficile dans ces conditions d'échapper à la politique du coup par coup.